

quences et sans tenir compte des inquiétudes que beaucoup de Canadiens ont exprimées durant la dernière campagne électorale. Le recours à la ruse et à la machination politique démentit le souci qu'ils prétendent se faire pour les problèmes des citoyens. Chaque fois qu'ils ont critiqué le gouvernement, et bien des fois ils avaient raison, car les discours des ministériels étaient moins que précis, j'ai constaté que les discours des conservateurs progressistes étaient encore moins précis.

Si la Chambre recherche des propositions concrètes, j'estime que tous les députés, y compris ceux de mon parti, sont obligés de les présenter. Je suis persuadé que les Canadiens veulent que le Parlement s'attaque à la tâche et que, si aucun parti n'a un mandat, et aucun parti n'en a, le Parlement alors en a sûrement un et que nous, en tant que membres de la Chambre des communes, avons la pressante obligation, sinon de mettre de côté les intérêts de parti, parce que ce ne serait pas réaliste, du moins de ne pas les faire valoir indûment afin que dans les semaines et mois à venir nous puissions adopter des lois valables.

Je crois qu'un parti qui manifeste une hâte intempestive de prendre le pouvoir ne rend de service ni à lui-même, ni au peuple canadien, si j'ose dire. Je découvre une certaine ressemblance entre la conduite des députés des bancs conservateurs à la Chambre et celle des députés libéraux en 1958 qui demandaient à tout bout de champ au gouvernement de l'époque de démissionner et de les laisser gouverner. Aucun parti n'a gagné la dernière élection et le parti conservateur ne l'a certainement pas gagnée. Je crois que nous sommes tous obligés d'y songer. Il serait peut-être naïf et présomptueux de ma part, moi qui suis nouveau député, d'espérer que les récriminations et les manigances politiques cessent dans les semaines et mois à venir, mais je l'espère.

**Des voix:** Bravo!

[Français]

**M. Maurice Dupras (Labelle):** Monsieur le président, c'est toujours avec un sentiment de fierté que je m'adresse à cette assemblée, au nom de la population de la circonscription de Labelle, population à qui je veux rendre hommage et exprimer ma gratitude pour la confiance qu'elle m'a renouvelée le 30 octobre dernier, en me réélisant comme son député et représentant à la Chambre des communes.

[Traduction]

Avant de continuer, je voudrais féliciter l'orateur qui m'a précédé, le député de Toronto-Lakeshore (M. Grier) qui, comme vous le savez faisait son premier discours. Je peux l'assurer que, même si je n'accepte peut-être pas toutes les idées exprimées, j'ai trouvé qu'il s'acquittait merveilleusement de ce premier discours.

**Des voix:** Bravo!

[Français]

**M. Dupras:** En premier lieu, monsieur le président, je veux, moi aussi, me joindre à mes préopinants qui ont fait l'éloge de l'Orateur à l'occasion de sa réélection à l'unanimité. Plusieurs ont rappelé avant moi ses très grandes qualités, et son sens de l'humour et, au risque de l'embarasser, je voudrais lui dire toute mon admiration et mon estime inspirées par cette compétence et cette impartialité qui le caractérisent.

Ces félicitations qu'on adresse quotidiennement à sa personne constituent un hommage aux électeurs de la

*L'Adresse—M. Dupras*

circonscription de Stormont-Dundas pour le choix judicieux qu'ils ont fait en le réélisant pour la cinquième fois.

La fierté qui anime la population de cette circonscription est bien légitime, lorsqu'on considère, monsieur le président, qu'elle est sûrement représentée à la Chambre par l'une des personnalités les plus prestigieuses de son histoire.

Je veux aussi rendre hommage à celui qu'on a choisi comme président des comités pléniers, l'honorable député d'Halifax-East Hants (M. McCleave) qui, déjà, rencontre l'approbation des quatre partis. Il convient aussi de signaler l'altruisme avec lequel son parti a consenti à faire le sacrifice de cet excellent député.

Monsieur le président, qu'il me soit également permis d'offrir mes meilleurs vœux au vice-président et au vice-président adjoint des comités (MM. Laniel et Boulanger). Leur tâche est certes lourde de responsabilités et, aussi, devront-ils compter sur la collaboration de tous les députés.

À l'instar de mes préopinants, je veux rendre hommage aux motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône (MM. Blais et Blaker), qui se sont acquittés de leur devoir avec beaucoup d'aplomb et d'éloquence.

J'aimerais aussi féliciter tous les nouveaux députés, qu'ils soient de notre parti ou d'un autre, de leur élection, et je souhaite que leur carrière ici soit fructueuse et constructive.

Monsieur le président, je veux aussi particulièrement féliciter les députés du beau sexe que nous comptons à la Chambre. Je ne puis m'empêcher de dire combien leur présence enjolive cette auguste enceinte, et si ces dames suivent l'exemple du député de Vancouver-Kingsway (M<sup>me</sup> MacInnis), je suis convaincu qu'elles sauront se distinguer.

Quant aux députés des partis de l'opposition, j'estime, monsieur le président, qu'il est juste de leur reconnaître le droit de représenter leurs électeurs à la Chambre avec autant d'énergie, d'agressivité et de loyauté que nous, du parti ministériel, en déployons.

• (2030)

[Traduction]

Cependant, certains des nouveaux députés d'en face n'ont pas tardé à montrer, dans leurs propos et leur conduite, leur conviction que la qualité de leurs interventions se mesure en décibels.

**M. Rose:** Cela n'est pas très aimable.

**M. Dupras:** Hélas, certains d'entre eux ont même fait des observations sur ceux des nôtres qui siègent au premier rang. Moi aussi, je pourrais parler du premier rang d'en face, et l'appeler le rang des désillusions. Vous n'ignorez pas, monsieur l'Orateur, qu'au moins cinq députés de ce rang ont été mis au rancart, qu'on leur a refusé la direction de leur parti, une fois ou l'autre, à cinq congrès différents. Il semble donc que les électeurs n'aient pas su reconnaître leurs talents cachés. D'ailleurs, certains de ces ex-aspirants ont déjà montré dans leurs interventions à quel point les membres de leur parti ont été sages de leur en refuser la direction.

Durant les deux brèves années où j'ai été député à la Chambre, j'ai appris très rapidement à m'intéresser particulièrement à ses activités et je me suis profondément attaché à cette institution. J'ai vite découvert la rapidité avec laquelle nous développons un sens de solidarité, sans égard au parti auquel nous appartenons, et c'est dans cet